

Élection  
CAP B

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

*Je vote CFTC pour un syndicalisme constructif*

Pour un syndicat qui m'écoute  
et qu'on écoute !

# JE VOTE CFTC

## Élection de la CAP des agents titulaires de catégorie B

### Qu'est-ce que les CAP ?

Les commissions administratives paritaires (CAP) sont chargées de rendre des avis sur les questions d'ordre individuel liées à la carrière des agents.

Avec ces élections, les 50 anciennes CAP par corps disparaissent. Il est créé une seule CAP par catégorie : une CAP pour les C, une CAP pour les B et une CAP pour les A.

### Les 3 CAP sont compétentes ...

- Pour les décisions individuelles concernant les agents fonctionnaires ;
- Recours contre les décisions défavorables aux agents : disciplinaire, licenciement... ;
- Litiges et contestations : évaluation annuelle, refus de formation, refus de disponibilité ...

### Pourquoi voter ?

- Pour être représentés face aux élus afin de défendre vos conditions de travail ;
- Pour opposer à l'administration des propositions qui représentent vos idées et vos valeurs ;
- Pour faire entendre votre voix, protéger votre carrière et améliorer le cadre collectif de travail.

### Comment voter ?

- Attention, c'est un scrutin à un seul tour ; il n'y aura pas de second tour.
- Le vote a lieu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, uniquement en ligne sur le site [paris.neovote.com](https://paris.neovote.com)

***La CFTC : toujours proposer, pouvoir s'opposer***

1919 - 2022 : Plus de 100 ans d'actions et d'acquis sociaux

CONTACT : [syndicat-cftc@paris.fr](mailto:syndicat-cftc@paris.fr) | 01.43.47.84.70  
PLUS D'INFO : [www.syndicat-cftc.fr](http://www.syndicat-cftc.fr)



**Voter, c'est choisir ses représentants du personnel !**  
**En ne votant pas, vous laisserez les autres choisir à votre place...**



**SYNDICAT CFTC DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES**

**Vos collègues s'engagent pour vous, votez pour eux !**

## Candidats CFTC à la CAP B

- |                                     |                               |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| 01. TEMPIER Hervé - DPMP*           | 09. DIF Dhikra - DASCO        |
| 02. GUSTAVE Elodie - DFPE*          | 10. PLAZANET Daniel - DRH     |
| 03. STEVIC DEJAN - DPE              | 11. MEGRET Sandrine - DJS     |
| 04. DU BOISTESSELIN Fabienne - DFPE | 12. JAKIMOWICZ Hervé - DPE    |
| 05. DAGUINOT Dominique - DRH        | 13. XAVIER Denise - DU        |
| 06. RE Evelyne - DJS                | 14. THEBAULT Elisabeth - EPPM |
| 07. QUENTIN Sylvie - DRH            | 15. ROMAIN Isabelle - DPE     |
| 08. RICHE Claude - DEVE             | 16. BONHOMME Jim - DCPA       |

*\* Permanents CFTC chargés de la direction*

## Un syndicat à taille humaine qui agit dans votre intérêt

Entre 2018 et 2022, la **CFTC** a fait le choix du dialogue, de la mobilisation en intersyndicale et de l'action de proximité dans l'intérêt concret des agents.

La **CFTC** s'est engagée pour la prévention sur le terrain, et, face aux élus et à l'administration dans le cadre des CHSCT, en particulier pendant la crise du COVID-19, a été le premier syndicat à saisir la DRH pour comptabiliser les JRTT des agents en télétravail pendant le confinement.

La **CFTC** s'est mobilisée sur le nouveau règlement du temps de travail dans l'ajustement des cycles de travail, l'extension des sujétions, l'amélioration des conditions générales du télétravail, le gain de 2 jours de congés supplémentaires et l'augmentation des JRTT pour limiter la perte de congés liée à la loi de transformation de la fonction publique.

La **CFTC** vous a défendu collectivement et a notamment obtenu un plus grand nombre de promotions corps par corps. Lors des élections de 2018, la **CFTC** a remporté plusieurs sièges en CAP B et nos représentants ont pu, lors de CAP disciplinaires, défendre des agents en grande difficulté face à un encadrement et une administration parfois sans bienveillance. Notre expérience dans ce domaine pourra vous aider si vous êtes malmenés dans votre cadre professionnel. Aussi, donnez à la **CFTC** vos voix à la CAP et aux CST pour poursuivre notre combat.

Le choix inconditionnel de la **CFTC** : le respect et la défense de chaque personne !

**NOTRE ENGAGEMENT** : Être à votre écoute proche du terrain ; vous défendre individuellement face à l'administration ; nous mobiliser pour les conditions de travail ; vous informer de façon juste et transparente des décisions prises en instances consultatives.